



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 fournie par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.



3,7 EMPLOIS ETP PAR ENTREPRISE

Les entreprises libérales de la région regroupent 13 % des emplois ETP du champ de l'OMPL national. Le secteur santé concentre la plus grande part de ces emplois.



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux



Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires

Nombre d'entreprises cotisant à Actalians et de salariés en 2016¹

Branches professionnelles	Nombre d'entreprises	Effectifs salariés ETP ²
	1 395	6 538
	1 000	4 142
	152	509
	60	437
	183	1 450
	1 619	5 925
	32	416
	1 331	4 268
	47	175
	209	1 066
	10 389	37 601
	3 016	6 213
	87	5 739
	4 064	10 302
	2 604	13 089
	618	2 258
Auvergne-Rhône-Alpes	13 403	50 064
Ompl	107 488	394 714

1. Hors organismes de formation et organisations professionnelles du secteur juridique.

2. Source : Actalians, base adhérents 2016. Le décompte des salariés est calculé en ETP et présente de ce fait des différences avec celui issu de la DADS utilisé dans ce document pour les autres indicateurs.

La définition des indicateurs mesurés est à consulter et télécharger sur le site : www.observatoire-metiers-entreprises-liberales.fr/barometre_regional.php



FORTE DISPARITÉ DES TAUX D'ACCÈS

Globalement, le plan de formation est le dispositif le plus utilisé tant par les entreprises que par les salariés. Mais, les taux d'accès varient fortement d'une branche à l'autre.

Les entreprises d'experts en automobile, les études d'administrateurs et mandataires judiciaires et la pharmacie d'officine sont les branches qui comptent le plus fort accès à la formation. La situation est inverse pour les cabinets dentaires, les cabinets médicaux et les études d'huissiers de justice.

Taux d'accès à la formation

Branches professionnelles	Taux d'accès des salariés à la formation				Taux d'entreprises formatrices			
	Cpro ¹	Ppro ²	Plan	Autre	Cpro ¹	Ppro ²	Plan	Autre
	0,47 %	0,42 %	23,13 %	0,70 %	2,44 %	2,37 %	33,48 %	3,15 %
	0,35 %	0,31 %	17,19 %	0,76 %	1,50 %	1,60 %	27,50 %	3,40 %
	2,42 %	0,16 %	26,01 %	1,29 %	9,21 %	0,66 %	30,26 %	3,29 %
	0,15 %	1,80 %	46,56 %	0,30 %	1,67 %	20 %	88,33 %	1,67 %
	0,24 %	0,30 %	31,01 %	0,48 %	2,19 %	2,19 %	50,82 %	2,19 %
	0,94 %	1,22 %	18,12 %	0,48 %	3,89 %	4,69 %	81,90 %	1,48 %
	1,18 %	0,24 %	45,02 %	0,95 %	6,25 %	3,13 %	59,38 %	6,25 %
	0,56 %	1,08 %	18,15 %	0,50 %	2,33 %	3,83 %	17,28 %	1,43 %
	0,53 %	0 %	11,64 %	0 %	2,13 %	0 %	25,53 %	0 %
	2,81 %	2,46 %	9,06 %	0,26 %	13,88 %	11,48 %	17,22 %	1,44 %
	1,18 %	0,37 %	20,47 %	0,37 %	3,84 %	1,18 %	22,81 %	0,96 %
	5,02 %	1,19 %	7,67 %	0,40 %	8,26 %	1,96 %	8,65 %	0,73 %
	0,20 %	0,16 %	10,20 %	0,62 %	10,34 %	3,45 %	49,43 %	11,49 %
	0,30 %	0,16 %	8,95 %	0,47 %	0,57 %	0,39 %	4,70 %	1,01 %
	0,48 %	0,17 %	38,73 %	0,19 %	2,53 %	0,92 %	65,40 %	0,84 %
	2,21 %	0,94 %	14,47 %	0,38 %	8,41 %	3,40 %	27,83 %	0,81 %
Auvergne-Rhône-Alpes	1,04 %	0,50 %	20,55 %	0,44 %	3,70 %	1,73 %	23,38 %	1,25 %
Ompl	1,07 %	0,57 %	18,30 %	0,46 %	3,59 %	1,95 %	21,52 %	1,33 %

1. Cpro : Contrat de professionnalisation.

2. Ppro : Période de professionnalisation.



PLUS DE FEMMES FORMÉES

C'est avant tout une population féminine qui accède à la formation. Seul le secteur cadre de vie-technique se distingue par une sous-représentation marquée des femmes. Ces répartitions sont en prise directe avec la composition par genre du salariat dans les entreprises du champ de l'OMPL.

Répartition des stagiaires par genre

Branches professionnelles	Femmes	Hommes
	38,43 %	61,57 %
	55,23 %	44,77 %
	34,05 %	65,95 %
	11,35 %	88,65 %
	26,40 %	73,60 %
	84,86 %	15,14 %
	83 %	17 %
	87,26 %	12,74 %
	52,17 %	47,83 %
	75,30 %	24,70 %
	91,52 %	8,48 %
	97,47 %	2,53 %
	92,68 %	7,32 %
	86,76 %	13,24 %
	91,28 %	8,72 %
	92,67 %	7,33 %
Auvergne-Rhône-Alpes	81,65 %	18,35 %
Ompl	81,21 %	18,79 %



SURREPRÉSENTATION DES EMPLOYÉS

Dans tous les secteurs, les employés sont les salariés qui accèdent le plus à la formation. Certaines spécificités de branches peuvent néanmoins être notées. Ainsi, dans les entreprises d'experts en automobile ou les laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers, les professions intermédiaires sont nettement surreprésentées.

Répartition des stagiaires par catégorie sociale¹

Branches professionnelles	Ingénieurs et cadres	Professions intermédiaires	Employés
	28,89 %	31,38 %	39,73 %
	43,72 %	3,97 %	52,30 %
	23,78 %	24,86 %	51,35 %
	1,84 %	87,42 %	10,74 %
	20,60 %	48,50 %	30,90 %
	17,05 %	31,67 %	51,28 %
	11,50 %	17 %	71,50 %
	20,53 %	33,19 %	46,28 %
	0 %	0 %	100 %
	2,41 %	43,37 %	54,22 %
	27,26 %	9,98 %	62,76 %
	2,28 %	0,51 %	97,22 %
	9,27 %	65,20 %	25,53 %
	5,84 %	43,48 %	50,68 %
	36,53 %	ND	63,47 %
	28,61 %	0,71 %	70,69 %
Auvergne-Rhône-Alpes	26,22 %	16,41 %	57,38 %
Ompl	24,93 %	15,59 %	59,48 %

1. La définition des catégories sociales utilisée par Actalians diffère de celle utilisée par l'Insee, notamment pour la catégorie des « professions intermédiaires ». Ceci rend difficile la comparaison entre la population en formation et la population totale d'une branche, mis à part pour la catégorie cadres.



MOINS DE 50 ANS

Les salariés accédant à la formation se répartissent majoritairement entre deux classes d'âge : les moins de 35 ans et les 35-49 ans. Par rapport à l'ensemble national, les seniors détiennent une part similaire parmi les stagiaires de la région.

Répartition des stagiaires par tranche d'âge

Branches professionnelles	< 35 ans	35-49 ans	50 ans et +
	44,98 %	39,68 %	15,34 %
	46,23 %	39,54 %	14,23 %
	47,03 %	40 %	12,97 %
	42,33 %	40,18 %	17,48 %
	43,63 %	39,51 %	16,85 %
	33,90 %	41,94 %	24,16 %
	45 %	28,50 %	26,50 %
	28,67 %	46,73 %	24,60 %
	39,13 %	39,13 %	21,74 %
	55,42 %	25,90 %	18,67 %
	38,52 %	40,51 %	20,97 %
	45,89 %	38,94 %	15,17 %
	29,92 %	38,70 %	31,38 %
	30,03 %	43,69 %	26,28 %
	37,84 %	41,36 %	20,80 %
	65,25 %	27,90 %	6,86 %
Auvergne-Rhône-Alpes	39,02 %	40,55 %	20,43 %
Ompl	40,56 %	39,05 %	20,39 %



ISSUS DE TRÈS PETITES ENTREPRISES

Les stagiaires accédant à la formation professionnelle travaillent en majorité dans une entreprise générant moins de dix emplois ETP. Ce constat est directement lié à la structure entrepreneuriale des branches qui sont avant tout composées de très petites structures.

Les laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers, regroupant des grandes entreprises, se démarquent fortement de l'ensemble.

Répartition des stagiaires par tranche d'ETP

Branches professionnelles	< 5 ETP	5-9 ETP	10-49 ETP	50 ETP et +	Non déterminé ¹
	18,14 %	29,34 %	42,58 %	9,95 %	0 %
	25,10 %	32,01 %	32,11 %	10,77 %	0 %
	24,32 %	22,70 %	50,27 %	2,70 %	0 %
	7,06 %	42,94 %	50 %	0 %	0 %
	10,30 %	18,54 %	54,12 %	17,04 %	0 %
	19,03 %	20,93 %	36,08 %	23,96 %	0 %
	3,50 %	15,50 %	54,50 %	26,50 %	0 %
	19,29 %	21,33 %	32,74 %	26,64 %	0 %
	78,26 %	17,39 %	4,35 %	0 %	0 %
	27,71 %	25,30 %	40,96 %	6,02 %	0 %
	28,10 %	40,79 %	21,53 %	9,57 %	0,01 %
	65,36 %	21,24 %	5,06 %	8,34 %	0 %
	0,81 %	1,79 %	35,12 %	62,28 %	0 %
	15,02 %	13,45 %	56,31 %	15,12 %	0,10 %
	27,13 %	53,18 %	16,27 %	3,41 %	0 %
	40,43 %	35,46 %	21,75 %	2,36 %	0 %
Auvergne-Rhône-Alpes	25,24 %	36,29 %	26,97 %	11,49 %	0,01 %
	26,19 %	36,54 %	24,62 %	12,65 %	0,01 %

1. Stagiaires pour lesquels la taille de l'entreprise est inconnue.



ACCÈS ÉQUITABLE À LA FORMATION

La répartition des stagiaires en fonction du temps de travail est assez similaire à celle observée pour l'ensemble de l'effectif salarié. Les quelques branches qui se démarquent par une sous-représentation des stagiaires travaillant à temps partiel comptent parmi celles qui recourent le plus au temps complet.

Répartition des stagiaires par durée du temps de travail

Branches professionnelles	Temps complet	Temps partiel	Non déterminé ¹
	84,86 %	15,14 %	0 %
	83,05 %	16,95 %	0 %
	85,41 %	14,59 %	0 %
	89,26 %	10,74 %	0 %
	85,21 %	14,79 %	0 %
	84,92 %	15,08 %	0 %
	95 %	5 %	0 %
	83,01 %	16,99 %	0 %
	69,57 %	30,43 %	0 %
	87,95 %	12,05 %	0 %
	69,36 %	30,63 %	0,01 %
	62,07 %	37,93 %	0 %
	84,72 %	15,28 %	0 %
	76,33 %	23,67 %	0 %
	68,49 %	31,51 %	0 %
	56,03 %	43,74 %	0,24 %
Auvergne-Rhône-Alpes	73,99 %	26 %	0,01 %
Ompl	76,62 %	23,37 %	0 %

1. Stagiaires pour lesquels la durée du temps de travail n'a pas pu être observée.